

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 12 avril 2016**

Le conseil municipal entend la lecture du précédent compte rendu et l'approuve à l'unanimité.

**Vote des taux de fiscalité 2016 et informations sur le transfert de fiscalité avec l'intercommunalité**

En prévision de la création de la nouvelle intercommunalité, il est nécessaire d'anticiper certaines modifications fiscales. Le maire présente en détail l'ensemble des analyses effectuées au sein de l'intercommunalité. Il rappelle la décision prise en décembre 2015 d'opter pour le régime de fiscalité professionnelle intercommunale unique et la création d'une dotation de solidarité. Il présente les propositions de taux communaux et intercommunaux pour 2016 en notant que ceux-ci se rapprochent des taux moyens pondérés de la future intercommunalité.

Le conseil municipal procède au vote des taux comme suit :

- taxe d'habitation : 13,11 %
- taxe foncièresur le bâti : 14,31 %
- taxe foncière sur le non bâti : 36,71 %.

Tableau comparatif 2015/2016 :

	Taux 2015			Taux 2016		
	Commune	Interco	Total	Commune	Interco	Total
TH	6.42	14.58	21.00	13.11	7.15	20.26
FB	5.41	10.60	16.01	14.31	1.70	16.01
FNB	13.50	33.21	46.71	36.71	10.00	46.71
CFE	7.76	18.06	25.82	0.00	25.46	25.46

En conclusion, il est important de constater qu'il s'agit d'un transfert de fiscalité sans augmentation. Globalement, il ne devrait pas y avoir de différence hors dégrèvement particulier.

**Pré-accord sur l'engagement d'un emprunt pour le financement des travaux de l'église avec le CACE**

Le maire présente les différentes propositions du Crédit Agricole Centre Est pour le financement des travaux de la toiture de l'église.

Le conseil municipal retient :

- la proposition d'un prêt au taux fixe de 1,02 %, d'un montant de 85 000 €, remboursable sur 12 ans, à échéance annuelle, la 1<sup>ère</sup> étant fixée en mai 2017, pour un coût total de 5 740,32 €
- ainsi que la proposition d'une ligne de préfinancement des subventions et de la TVA au taux indicatif de 1,40 % (indexé sur l'Euribor 3 Mois), d'un montant de 80 000 €, d'une durée de 12 mois.

**Remplacement du poste de Mme Martine VALENCON, faisant valoir ses droits à la retraite**

Mme Martine VALENCON occupe un poste d'adjoint technique affecté à l'entretien des bâtiments communaux (hors école). Elle fera valoir ses droits à la retraite le 30 avril 2016.

Mme Sandrine DESBRIERES, déjà employée par le Syndicat des Ecoles de Confrançon Curtafond, est recrutée pour une durée de 3 heures effectives par semaine, en remplacement de Mme VALENCON.

### **Affaires scolaires**

Le maire fait le compte-rendu des différentes informations et entretiens qu'il a eus avec la communauté scolaire et l'inspectrice, entre le 18 mars et le 8 avril.

Compte tenu des informations dont il dispose, il ressort qu'à aucun moment les disfonctionnements éventuels ne sont dus aux conditions matérielles ou immobilières, seules responsabilités de la collectivité.

### **Point sur l'avancement du dossier de réhabilitation de la lagune**

L'appel d'offres est terminé, la commission a procédé à l'ouverture des plis. Les offres sont actuellement en cours d'analyses par Safège. Les trois entreprises les mieux classées répondront à une liste de questions et présenteront leur projet. Le choix définitif pourrait être inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Le conseil départemental a accordé une aide financière de :

- 11 962 € pour la réhabilitation du réseau
- 123 264 € pour la construction d'une nouvelle station d'épuration.

### **Contrat pour la valorisation agricole des boues d'épuration**

Les résultats des analyses des boues d'épuration et des sols permettent un épandage.

Le conseil municipal accepte le contrat pour la valorisation agricole des boues d'épuration à signer avec le GAEC de Beauvert, représenté par Mr Didier BREVET, en corrélation avec la Chambre d'Agriculture.

### **Questions diverses**

Le conseil municipal :

- accepte le devis de Min'Espaces Verts pour la fertilisation des terrains de sports, deux fois par an, pour un montant de 1 353,50 € HT
- accepte le devis de PhytraEcologia pour le désherbage sélectif des terrains de sports au printemps ainsi que le désherbage total des abords au printemps et à l'automne pour un montant de 544,50 € HT
- est informé du permis de construire déposé le 1<sup>er</sup> mars 2016 par Mme Brigitte MAZUIR pour la construction d'un garage, route de Confrançon
- est informé de la déclaration préalable :
  - déposée le 11 février 2016 et refusée le 8 mars 2016 par Mme Fabienne OLIVIER pour la division d'une parcelle en vue de construire, impasse du Corian
  - déposée le 12 février 2016 et accordée le 8 mars 2016 à Mme Colleen DU PLESSIS pour la modification d'une ouverture sur un bâtiment, chemin de la zone artisanale
  - déposée le 23 mars 2016 et accordée le 12 avril 2016 à GREEN PLANET pour l'installation de panneaux photovoltaïques, chemin des Vernes
  - déposée le 25 mars 2016 par Mme Fabienne OLIVIER pour la division d'une parcelle en vue de construire, route de la Chevinière.